



A Albi, le 26/02/2021

à Mme. La Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : tests salivaires dans les écoles

Madame La Directrice Académique,

Nous découvrons avec stupeur et colère, à travers les chaînes d'information, que nous allons peut être être amené.es à effectuer des prélèvements salivaires sur les élèves de nos écoles. Certaines DSDEN (par exemple celle du département du Rhône) ont déjà fait parvenir des « notes pour l'organisation du recueil dans les écoles » aux équipes.

Le SNUipp-FSU 81 rappelle que les enseignant.es ne sont pas des professionnel.les de santé. Iels ne peuvent en aucun cas endosser la responsabilité de faire passer ces tests aux élèves et ne doivent pas palier le manque de moyens du ministère de la Santé et de l'Assurance Maladie.

Le SNUipp-FSU 81 s'interroge également sur les équipements nécessaires à la protection de chaque personnel qui, le cas échéant, accepterait d'effectuer les prélèvements. En effet, il serait inimaginable qu'un.e enseignant.e attrape la COVID lors d'une telle opération. Les personnels de santé effectuant les tests sont couvert.es de protections de la tête aux pieds et disposent de masques FFP2, pas simplement de masques en tissu.

De plus, il est évident qu'avec l'organisation de ces collectes, entre les distributions et les récupérations des consentements des familles et le prélèvement en lui-même, nous nous éloignons encore de l'allègement des tâches promis aux directeurs et directrices tout en leur rajoutant une nouvelle casquette, celle de gestionnaire de laboratoire.

Après l'obligation de vérifier si nos élèves portent bien un masque de type 1, maintenant, prélever leur salive... Que va-t'on nous demander ensuite ? Quid de la responsabilité pénale en cas d'erreur ?

Le SNUipp-FSU81 vous demande instamment, Madame la Directrice Académique, d'intervenir auprès du Ministère afin de rappeler nos missions premières d'enseignement qui sont, jour après jour, outrepassées.

Soyez assurée, madame la Directrice Académique, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels et usager.ères.

Pour le SNUipp-FSU 81

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier